

avec
Vous



Je trouve des solutions à mes difficultés

ICF Habitat vous propose un accompagnement social personnalisé pour vous aider à surmonter une difficulté.

ICF HABITAT



Des conseillers sociaux pour vous accompagner

Chômage, divorce, handicap, dépendance, maladie, baisse de ressources, violences... les sources de fragilité peuvent être nombreuses et personne n'est à l'abri au cours de sa vie.

Chez ICF Habitat, des conseillers sociaux vous accompagnent de manière personnalisée lorsque vous êtes confronté à des difficultés familiales, sociales ou financières.

Nos conseillers sociaux sont là pour :

1



Vous écouter et vous conseiller pour toute situation de fragilité ou une demande de soutien ;

2



Vous informer et vous orienter sur vos droits, sur les dispositifs sociaux et dans vos démarches auprès des différents organismes ou partenaires ;

3



Définir avec vous des solutions adaptées en fonction de votre situation personnelle (services ICF Habitat et/ou tout autre dispositif social externe).

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un(e) conseiller(e) social(e) ICF Habitat :



Par téléphone

.....



Par mail

.....

Pour plus de facilité ou de confidentialité, nous pouvons vous proposer des rendez-vous sur différents lieux :

- direction territoriale / agence
- bureau sur site
- à domicile.

Vous rencontrez l'une de ces difficultés ?

Votre conseiller social ICF Habitat peut vous aider.

« J'ai des difficultés à la suite d'une perte de revenus, d'une maladie, d'un décès, d'une séparation, d'une naissance, d'un départ à la retraite ou d'une situation d'endettement. »

Votre conseiller social ICF Habitat est disponible pour vous accompagner ou vous orienter selon vos besoins afin de stabiliser votre situation.



« Je rencontre des difficultés à payer mon loyer et/ou mes charges. »

Contactez votre conseiller social ICF Habitat au plus vite pour éviter que votre dette ne s'aggrave. Après un diagnostic, l'éligibilité à d'éventuelles aides pourra être identifiée. Quelles que soient les difficultés, des solutions d'accompagnement existent. Le conseiller social fera le lien avec le gestionnaire concerné si une procédure contentieuse est en cours.



« Je souffre de mal-être, de troubles psychologiques. »

Parce que cela vous empêche d'occuper sereinement votre logement, votre conseiller social ICF Habitat peut vous orienter vers des partenaires spécialisés.



« Ma situation de santé engendre une perte d'autonomie et rend inadéquat mon logement. »

Rapprochez-vous de votre conseiller social ICF Habitat : vos besoins d'adaptation seront examinés dans le cadre de la procédure mise en place par notre société, qui vise à favoriser le maintien à domicile lorsque cela est possible. Dans le cas contraire, une possibilité de mobilité résidentielle dans un habitat adapté sera étudiée (mutation interne ou sollicitation des partenaires).



« Je suis victime de violences conjugales ou familiales. »

Ne restez pas seul, contactez votre conseiller social ICF Habitat, qui peut vous accompagner et vous orienter vers des partenaires institutionnels spécialisés.



Femmes victimes de violences : appelez le 39 19



Anonyme, accessible 24h/24 et 7j/7, gratuit depuis un poste fixe ou mobile, ce numéro d'écoute national est une référence pour l'écoute et l'orientation à destination des femmes victimes de violences sexistes.

En cas de danger immédiat, prévenez sans attendre le **17** ou le **112** (police et gendarmerie), le **18** (pompiers), ou le **15** (SAMU). Vous pouvez également envoyer un SMS au **114**.

Pour tout enfant ou adolescent victime de violences ou toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être composez le **119**.

avec
Vous

pour toujours mieux
vous accompagner

Retrouvez d'autres guides pratiques
pour répondre à toutes vos questions
sur notre site internet

www.icfhabitat.fr

Crédit photos Flaticon et Envato

ICF HABITAT

